

**4 Politique**

**Interview du président de la Cémac**

**Pr Daniel Ona Ondo : « Il faut consacrer l'essentiel des ressources à des projets intégrateurs qui assurent l'intégration physique des Etats »**

Propos recueillis par **Jonas OSSOMBEY**  
N'Djamena/Tchad

*Dans un entretien qu'il nous a accordé, au soir de sa prestation de serment comme président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), l'ancien chef du gouvernement, nous livre ses impressions à chaud. La libre circulation dans les Etats membres, l'intégration sous-régionale, le retour de cette institution communautaire à Bangui (RCA) sont autant de sujets abordés avec notre compatriote.*

**L'union.** Monsieur le président, vous venez d'être porté à la tête de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) pour un mandat de cinq ans. Qu'est ce que cela vous inspire, en tant que premier Gabonais à occuper cette fonction ?

**Pr Daniel Ona Ondo :** Je voudrais en premier lieu exprimer ici ma profonde gratitude à l'endroit des plus hautes autorités gabonaises en tête desquelles le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, qui une fois de plus, viennent de me faire confiance et l'honneur de présider aux destinées de la Commission de la Cémac. Il s'agit d'une première pour le Gabon et je mesure le poids de la responsabilité qui m'incombe d'être le véhicule du mandat du Gabon au sein de la Communauté dans un contexte très particulier.

Je prends mes fonctions alors que la Cémac fait face à des défis majeurs. Comme vous le savez, la Communauté est confrontée à une crise économique doublée d'une crise sécuritaire qui ébranlent la marche de la zone vers l'intégration pour laquelle des jalons ont été posés.

**C'est sous votre présidence que tous les Etats membres vont finalement appliquer la loi sur la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire. N'êtes-vous pas condamné à donner le coup d'accélérateur définitif vers une véritable intégration sous-régionale ?**

Il y a eu des avancées dont une des plus emblématiques est, comme vous le rappelez, la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux dans la zone au bénéfice exclusif des ressortissants de la zone. A cet égard, je voudrais saluer l'engagement de l'équipe sortante qui a pu dans les conditions pas faciles, mener d'importantes réformes sur le plan de



Photo : Wilfried Mibinah

**Le nouveau président de la Commission de la Cémac, Daniel Ona Ondo, au cours d'une précédente interview.**

l'intégration. Fort de la solidarité des Etats, fort de l'appui des chefs d'Etat de la Communauté, à l'équipe que je dirige, de prendre le relais et de mettre en œuvre toutes les conditions qui consolident l'intégration régionale.

A cet égard, sur instructions des chefs d'Etat, la Commission prendra des dispositions pour sécuriser les frontières avec l'appui d'Interpol. Il faut rassurer les populations. A elles, aux gouvernements, aux opérateurs économiques de saisir cette opportunité pour accroître le volume des échanges et du commerce inter-Etats qui ont été de tout temps et ailleurs, le véhicule de la prospérité des nations.

Je veillerai à la mise en œuvre des réformes institutionnelles et à la nécessaire rationalisation des structures afin de les rendre plus efficaces et aligner le coût de leur fonctionnement sur les ressources effectives de la Communauté. A l'instar des pays de la Zone, les institutions de la Communauté sont astreintes, compte tenu des contraintes financières, à mieux gérer les ressources et à mieux dépenser. Pour rapprocher davantage la Cémac des populations, il nous faudra consacrer l'essentiel des ressources à des projets intégrateurs qui assurent l'intégration physique des Etats à travers notamment la mise en œuvre des politiques communautaires sur les transports et les énergies adoptées par

la Conférence des chefs d'Etat à N'Djamena au Tchad.

Nous accompagnerons les efforts de réformes structurelles et de diversification des Etats engagées au titre des programmes économiques soutenus par le FMI qui consacrent d'ailleurs le renforcement de l'intégration régionale et de la stabilité extérieure de la Cémac.

Il s'agit des défis de taille et le nouveau gouvernement de la Commission est composé d'hommes et de femme qui, je suis convaincu, sauront être à la hauteur des attentes des chefs d'Etat et des populations.

**Lors du Sommet de N'Djamena, la Conférence des présidents a décidé de l'annulation de la masse d'arriérés à hauteur de 90 pour cent. Comment entendez-vous faire pour que les Etats membres s'acquittent des 10 pour cent restants avant la fin de cette année ?**

Il faut rappeler que cette décision renvoie à la problématique des difficultés de recouvrement des contributions des Etats accentuées par la crise économique et la crise sécuritaire à laquelle sont confrontés certains pays comme le Tchad, le Cameroun et la Centrafrique. Dans ces conditions, il était difficile pour les Etats d'apurer des arriérés dont l'encours est de 200 milliards de F CFA. Décision a été donc prise de repartir sur de

nouvelles bases, à condition d'apurer le solde de 20 milliards de F CFA d'ici la fin de l'année, et surtout obligation est faite aux Etats, afin de ne pas reconstituer ces arriérés, de mettre en œuvre les dispositions pertinentes de la Taxe communautaire d'intégration (TIC) pour lesquelles, le Gabon est le premier à avoir montré la voix depuis bientôt deux mois. Il s'agit d'une décision forte des chefs d'Etat et je ne doute pas un seul instant que cet engagement ne soit pas honoré.

**Votre prédécesseur, le Congolais Pierre Moussa, dans son discours-bilan, a beaucoup évoqué l'instabilité de siège pour justifier les nombreuses difficultés auxquelles la Commission de la Cémac était confrontée cinq années durant. Sachant que vous repartez à votre siège originel de Bangui en République centrafricaine (RCA), et surtout que ce retour devra coûter encore aux Etats un milliard de francs CFA, ne craignez-vous pas de faire face aux mêmes difficultés ?**

L'errance de la Commission a été pour beaucoup dans la faiblesse des résultats dans la conduite des affaires de la Commission au cours des dernières années en raison de la situation sécuritaire dans laquelle sont empêtrés nos frères et sœurs de la République Centrafricaine (RCA). Il faut espérer qu'en dépit de la résurgence des tensions, que les initiatives prises par les chefs d'Etat aussi bien dans la Cémac, dans la CEEAC et par les Nations unies, que la paix revienne dans ce pays qui est, faut-il le rappeler, le pays de siège de la Commission. La restauration des conditions de travail stables pour la Commission représente un défi de taille. Vous comprenez que sans elles, il nous sera difficile de réaliser nos missions. Cette question, sans être à l'ordre du jour du récent sommet, a tout de même traversé et occupé les esprits des participants.

Un rapport établi par un groupe d'experts mis en place à l'effet d'étudier les conditions de retour à Bangui conclut aux contraintes majeures qui rendent cette mesure non applicable pour l'heure. Ce que je veux faire dans un premier temps, c'est d'aller avec la vice-présidente et les autres commissaires, voir et évaluer la situation et rendre compte au président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat. S'il s'avère que les conditions ne permettent pas la sécurité des personnels de la Commission, et ne garantissent pas un cadre de travail adéquat, alors nous étudierons très rapidement la solution d'un regroupement des services dans un pays de la Cémac prêt à nous offrir son hospitalité.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 07/11/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du		
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	<b>CAC 40</b>	07/11/2017	5 507,25
		USD	1,1590	1USD =	565,968	1 USD	585,777	<b>DOW JONES</b>	07/11/2017	23
		CAD	1,4787	1CAD =	443,604	1 CAD	467,212	<b>548,42</b>		
		JPY	132,2900	1JPY =	4,958	100 JPY	515,622			
		GBP	0,8839	1GBP =	742,117	1 GBP	774,680			
		CHF	1,1593	1CHF =	565,822	100 CHF	59 309,63			
		ZAR	16,4598	1ZAR =	39,852	100 ZAR	4 144,13			
		MAD	11,0795	1MAD =	59,205	1 MAD	61,57			
		CNY	7,6889	1CNY =	85,312	1CNY	87,87			
		KES	120,2100	1KES =	5,457	1KES	5,62			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**07 Novembre 2017: 64,23**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>